

Président de séance : Laetitia LANFRANC de PANTHOU, Vice-Présidente du CCAS

Secrétaire de séance : Marie-Alice ALLENBACH, responsable du CCAS

Date de convocation : 14 juin 2024

Lieu de séance : Mairie

APPEL NOMINAL DES MEMBRES DU CCAS

Membres présents :

Marie-Madeleine COUTEAU, Françoise DUPETY, Jean-François GRELIER, Maggy HERICY-ASSELIN, Joëlle HEROULT, Florence LAMBERT, Laetitia LANFRANC de PANTHOU, Jean-Louis LE CALVE, Isabelle LE DEROFF, Laurence LE PUIL - PITEL
Denis STOFFEL à partir de 20h15

Membres excusés :

Nathalie DONATIN, Célia QUESNEL

CONSTAT DU QUORUM (AU MOINS 7 MEMBRES PRESENTS)

10 administrateurs sont présents à la séance du 20 juin 2024. Le quorum (7 administrateurs) est donc réuni, et le Conseil d'Administration peut délibérer valablement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Laetitia LANFRANC de PANTHOU rappelle que la convocation envoyée le 14 juin 2024 aux administrateurs présentait l'ordre du jour de cette réunion. Par rapport à cette convocation, il convient d'ajouter 2 dossiers d'aide.

Aucun administrateur n'ayant d'autre modification à apporter à l'ordre du jour, et personne ne s'opposant aux modifications présentées, le nouvel ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 23/05/2024

Laetitia LANFRANC de PANTHOU rappelle que les administrateurs ont pu prendre connaissance du compte-rendu du Conseil d'Administration du CCAS du 23 mai 2024 joint à la convocation.

Aucun administrateur n'ayant de modification à apporter au compte-rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE DU CCAS - COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DE POUVOIR

Madame la Vice-Présidente du CCAS se doit de présenter les décisions qui ont été prises depuis le dernier Conseil d'Administration dans le cadre des délégations de pouvoir qui lui ont été accordées.

⇒ AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE :

Ces décisions concernent des aides alimentaires d'urgence sous forme de tickets CAP millésime 2024 :

- Situation 1 : aide alimentaire de 90 € * 2 semaines / bon d'achat bouteille de gaz sur l'aide de la 2^{ème} semaine.

Soit un total de 180 € pour 1 foyer.

Les membres du foyer ayant bénéficié de cette aide d'urgence demandant une prolongation de cette aide alimentaire, la situation qui a conduit à cette attribution sera étudiée avec les autres dossiers de demande d'aide.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE ET ALIMENTAIRE - DELIBERATION 01/06/2024

La responsable du CCAS présente la demande déposée par Madame A, habitante de Verson, concernant des aides financières et alimentaires.

Après étude de la situation de Madame A., les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- d'accorder une aide alimentaire d'un montant de 100 €uros par semaine pendant deux semaines.
- d'accorder une aide financière d'un montant de 200 €uros pour la prise en charge partielle de la facture de clôture de la SAUR pour l'ancien logement de Madame.
- d'accorder une aide financière d'un montant de 200 €uros pour la prise en charge partielle de la facture de garage solidaire Transmission 14.

Denis STOFFEL rejoint la séance du Conseil d'Administration du CCAS.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - DELIBERATION 02/06/2024

La responsable du CCAS présente la demande déposée par Madame B, habitante de Verson, concernant une aide financière.

Après étude de la situation de Madame B., les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- d'accorder une aide financière d'un montant de 500 €uros pour la prise en charge partielle des frais de CLSH pour les mois de juillet et août 2024 pour les deux enfants.

DEMANDE D'AIDE ALIMENTAIRE ET FINANCIERE - DELIBERATION 03/06/2024

La responsable du CCAS présente la demande déposée par Madame C, habitante de Verson, concernant une aide alimentaire.

Après étude de la situation de la famille C., les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- d'accorder une aide alimentaire d'un montant de 90 €uros par semaine pendant quatre semaines.
- d'accorder une aide financière d'un montant de 45 €uros maximum pour la prise en charge d'une bouteille de gaz.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - BOURSE AU PERMIS - DELIBERATION 04/06/2024

La responsable du CCAS présente la demande déposée par Monsieur D, habitant de Verson, concernant une aide financière.

Après étude de la situation de la Monsieur D., les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- d'accorder une aide financière d'un montant de 600 €uros en contrepartie de 35 heures de bénévolat, selon les modalités du dispositif « bourse au permis ».

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - DELIBERATION 05/06/2024

La responsable du CCAS présente la demande déposée par Madame E, habitante de Verson, concernant une aide financière et une aide alimentaire.

Après étude de la situation de Madame E., les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- d'accorder une aide financière d'un montant de 500 €uros pour la prise en charge partielle des frais d'obsèques.

QUESTIONS DIVERSES

Point 1 - registre des personnes vulnérables

Laetitia LANFRANC de PANTHOU informe les administrateurs qu'en cas de déclenchement du plan « vague de chaleur » pendant l'été, elle les contactera pour leur demander de participer aux appels aux personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables.

Point 2 - groupe de travail « espace sans tabac »

La prochaine rencontre du groupe de travail est fixée au 11/07/2024 à 20h à la Mairie.

Point 3 - Animations CCAS

Laetitia LANFRANC de PANTHOU rappelle les animations prévues par le CCAS pour le 2^{ème} semestre 2024 :

- ateliers « mémoire tonique » organisés en partenariat avec l'ASEPT Normandie
une conférence est prévue le lundi 4 novembre 2024 à 14h00 - salle du Petit Odon
les ateliers se dérouleront les lundi 18 et 25 novembre, 2 et 9 décembre, de 14h à 16h, salle du Petit Odon. Il s'agit d'un ensemble de 4 ateliers consécutifs, à destination d'un public senior.
- SENSIBUS :
La venue du Sensibus sur le marché de Verson est prévue le jeudi 31 octobre matin, suite au report de la date du 6 juin.
- Forum des associations :
Le forum des associations de la ville de Verson est prévu le samedi 07 septembre 2024. Les horaires (matin et/ou après-midi) seront fixés en accord avec les associations versonnaises le 25/06/2024.
Les administrateurs du CCAS conviennent de la mise en place d'un stand pour présenter les dispositifs existants.

Point 4 - EHPAD Sainte Marie

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) s'est tenu le 17 juin en présence de Laetitia LANFRANC de PANTHOU et de Françoise DUPETY. A noter la réalisation d'un audit externe pour l'ensemble des établissements gérés par la Fondation La Miséricorde, qui a attribué à l'EHPAD Sainte Marie une note de 3.45 / 5.

Point 5 - logement social

La remise des clefs de 20 logements neufs PARTELIOS a eu lieu le mardi 18 juin. L'inauguration aura lieu le 28 juin.

Une réunion d'information sur le programme de logements sociaux la JAVANAISE de Caen la Mer Habitat aura lieu le 24 juin. Il s'agit d'un programme de 10 logements situé rue Juliette Greco dont la livraison est prévue pour le mois de décembre 2024.

Point 7 - date(s) prochain(s) CCAS

- 12/09/2024
- 17/10/2024
- 14/11/2024
- 19/12/2024

Point 8 - Questions

Aucun administrateur n'a de question à poser.

La séance est levée à 21h10.

La Vice-Présidente du CCAS
Laetitia LANFRANC de PANTHOU

